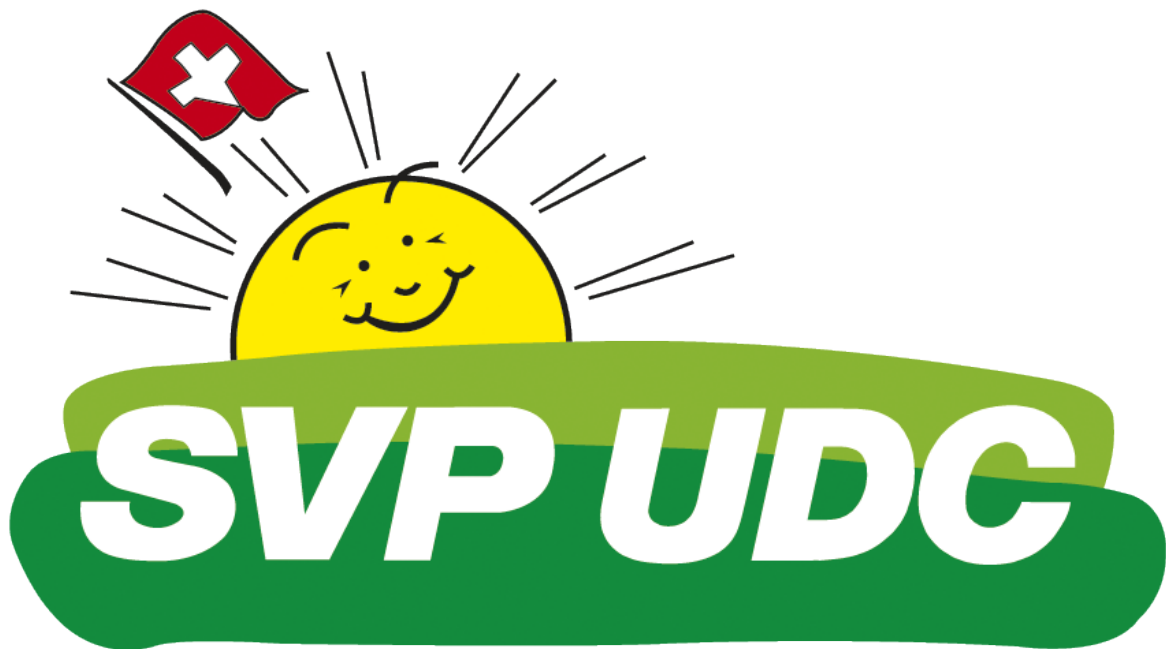


INVITATION

Assemblée des délégués



**Samedi, 14 janvier 2017
Le Châble (VS)**

Berne, le 22 décembre 2016

Chers Amis de l'UDC,
Chers Délégués et Chers Hôtes,

L'Union démocratique du centre vous souhaite une chaleureuse bienvenue à l'assemblée des délégués du 14 janvier 2017 au Châble (VS).

L'UDC déclare 2017 Année de l'indépendance et de l'autodétermination, car ces deux piliers de la démocratie directe sont de plus en plus méprisés par la classe politique. La majorité du Parlement fédéral a refusé lors de la session d'hiver 2016 d'appliquer l'article constitutionnel sur l'immigration approuvé en février 2014 par le peuple et les cantons. Pourquoi? Par peur de l'Union européenne. La première assemblée des délégués de 2017 sera donc consacrée principalement aux rapports futurs entre la Suisse souveraine et l'UE ainsi qu'à la marche à suivre par l'UDC pour freiner la nuisible immigration de masse.

L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher parlera le matin de l'indépendance de la Suisse. Il cèdera la parole à Adrian Amstutz, président du groupe parlementaire, qui évoquera le rôle central et porteur de l'Etat que joue la démocratie directe.

Le conseiller national Thomas Matter (ZH) exposera ensuite la signification réelle des accords bilatéraux I pour la Suisse. Puis, le conseiller national Jean-Luc Addor (VS) expliquera les raisons pour lesquelles il n'est pas judicieux de lancer un référendum contre la loi qui n'applique pas l'article sur l'immigration. A la suite d'une discussion que nous espérons animée, vous déciderez définitivement, Chers Délégués, si l'UDC doit lancer un référendum contre la loi révisée sur les étrangers ou si elle doit y renoncer.

Albert Rösti, président de l'UDC Suisse, vous fera au nom du Bureau de la Direction du parti une proposition quant à la marche à suivre par l'UDC concernant la gestion de l'immigration, soit en particulier une éventuelle résiliation de l'accord de libre circulation des personnes.

L'assemblée adoptera ensuite son mot d'ordre en vue de la votation fédérale du 12 février 2017 concernant la naturalisation facilitée. Selon ce projet, les étrangers de la troisième génération et nés en Suisse bénéficieraient d'une procédure de naturalisation facilitée. Face aux problèmes énormes que pose l'immigration à notre pays, le moment n'est certainement pas venu d'accorder des facilités; la Suisse a bien plus besoin d'un régime plus sévère pour déterminer qui a le droit, grâce au passeport suisse, de participer aux décisions politiques dans le cadre de la démocratie directe.

En nous réjouissant de vous rencontrer nombreux à notre assemblée des délégués au Châble, nous vous souhaitons une joyeuse fête de Noël et un bon départ dans l'an nouveau.

Avec nos meilleures salutations

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE
Le Président Le Secrétaire général

Albert Rösti

Gabriel Lüchinger

2017 – année clé pour l'indépendance de la Suisse

Assemblée des délégués de samedi, 14 janvier 2017
Salle Polyvalente, Espace Saint-Marc, Route de Mauvoisin 45, 1934 Le Châble (VS)

10h30 Ouverture de l'assemblée avec l'hymne national

10h35 Salutations de l'UDC du canton du Valais
Jérôme Desmeules, président cantonal, Fully (VS)

10h40 Allocution d'ouverture
Albert Rösti, conseiller national, président UDC Suisse, Uetendorf (BE)

I. Le rapport entre la Suisse et l'UE

10h55 La Suisse indépendante et l'Union européenne
Christoph Blocher, anc. conseiller fédéral, Herrliberg (ZH)

11h05 Le cas particulier suisse: la signification de la démocratie directe
Adrian Amstutz, conseiller national, président du groupe, Sigriswil (BE)

II. Libre circulation des personnes et gestion de l'immigration: quelle marche à suivre?

11h15 Accords bilatéraux et libre circulation des personnes: rapports et portée
Thomas Matter, conseiller national, chef d'entreprise, Meilen (ZH)

III. Décision concernant un référendum contre la loi révisée sur les étrangers

11h25 Les raisons pour lesquelles j'ai lancé le référendum
Dr. Nenad Stojanovic, politologue et membre du PS (TI)

11h35 Les raisons pour lesquelles le groupe estime qu'il faut renoncer au référendum
Jean-Luc Addor, conseiller national, Savièse (VS)

11h45 Discussion et adoption du mot d'ordre

12h15 Pause de midi

IV. Marche à suivre concernant l'immigration de masse

12h45 Proposition du Bureau de la Direction du parti concernant la marche à suivre, notamment la résiliation de l'accord de libre circulation des personnes
Albert Rösti, conseiller national

12h55 Discussion et décision

V. Adoption des mots d'ordre concernant la votation fédérale du 12 février sur la naturalisation facilitée

13h20 Pour
Carlo Sommaruga, conseiller national (PS), Genève (GE)

13h30 Contre
Oskar Freysinger, conseiller d'Etat, vice-président UDC Suisse, Savièse (VS)

13h40 Discussion et adoption du mot d'ordre

14h15 Divers

14h25 Fin

Cantique suisse

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie;
Au ciel montent plus joyeux,
Au ciel montent plus joyeux,
Les accents d'un coeur pieux,
Les accents émus d'un coeur pieux.

Schweizerpsalm

Trittst im Morgenrot daher,
Seh' ich dich im Strahlenmeer,
Dich, du Hocherhabener, Herrlicher!
Wenn der Alpenfirn sich rötet,
Betet, freie Schweizer, betet!
Eure fromme Seele ahnt
Eure fromme Seele ahnt
Gott im hehren Vaterland,
Gott, den Herrn, im hehren Vaterland.

Psalm svizzer

En l'aurora la damaun ta salida il
carstgaun,
spiert etern dominatur, Tutpussent!
Cur ch'ils munts straglischan sura,
ura liber Svizzer, ura.
Mia olma senta ferm,
Mia olma senta ferm Dieu en tschiel,
il bab etern, Dieu en tschiel, il bab
etern.

Salmo svizzero

Quando bionda aurora il mattin c'indora
l'alma mia t'adora re del ciel!
Quando l'alpe già rosseggia
a pregare allor t'atpeggia;
in favor del patrio suol,
in favor del patrio suol,
cittadino Dio lo vuol,
cittadino Dio lo vuol.

